



Association
Cornouaille-Québec

Programme intermunicipalités 2023

Conditions de candidature

- Être majeur au 31 janvier 2023 (et avoir moins de 30 ans au 31 août 2023)
- Être étudiant de nationalité française
- Disposer d'un passeport valide du 31 janvier au 31 août 2023
- Famille résidant à Quimper
- Offrir l'hébergement gracieux dans sa famille au partenaire de l'échange
- Si la candidature est retenue, adhérer à l'association Cornouaille-Québec (cotisation annuelle 16€)

Frais engagés

Les conditions 2023 ne sont pas encore connues.

En 2022 il était demandé une participation de 850 €, incluant les frais de voyage et de dossier.

La mairie de Quimper offre une subvention de 400 €.

Possibilité d'obtenir une bourse de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)

Plus d'information

Attention : site non mis à jour depuis 2022 :

<https://francequebec.fr/programme-intermunicipalites-france-quebec/>

Inscription et contact

Date limite d'inscription : 18 janvier 2023

Antoine Dubedout 06 22 60 71 79

presidentcornouaillequebec@gmail.com